MICROFICHE N° 05966

République Tunisienne

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية

وزارة الفلاحة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي

تونس

F 1

283

CUBA 5766

République TUnisienne
-:-
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
-:-
DIRECTION DE La PRODUCTION VEGETALE

CONTRIBUTION DE LA DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE DANS LA PREPARATION DU VIè PLAN

Projets et idées de projets soumis à l'appréciation des Sous-Comités de préparation du Vià Plan

Novembre 1980

République TUnisienne

-:-

MINISTERE DE L'ACRICULTURE

-:-

DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

CONTRIBUTION DE LA DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE DANS LA PREPARATION DU VIè PLAN

Projets et idées de projets

soumis à l'appréciation

des Sous-Comités de préparation du VIè Plan

Novembre 1980

- NOTE DE PRESENTATION -

La mise au point du VIème plan suppose l'étude de projets et d'actions concrètes à inscrire au projet des différents opérateurs du Secteur pour permettre la réalisation des objectifs retenus.

A cet effet la Direction de la Production Végétale met à la disposition des différents Sous-Comités les études qu'elle a prépardes pendant ces dernières années, comme elle met à leur appréciation la liste ci-jointe de projets et d'idées de projets préparés par différents Ingénieurs de la Direction. Les Sous-Comités intéressés sont vivement invités à approfondir ces projets, les Ingénieurs qui les ont conçu sont à leur disposition pour donner tous éléments complémentaires pour la finalisation des projets.

LE DIRECTEUR DE LA PRODUCTION VEGETALE

Malek BENSALAH

S O M M A I R E

I PROJET DE :

-Lutte contre les insectes des céréales stockées 1
-Promotion de la culture des légumineuses à graines 2
-Développement intégré, Elevage-grandes cultures 3
-Décentralisation du contrôle et certification des semences 4
-Création d'un centre National de production de greffons et de porte greffes 5
-Contrôle et certification phytosanitaire des semences 6
-Production et conditionnement des semences maraichères 7
-Création de pépinières maraichères dans les Offices de Mise en Valeur 8
-Défense des cultures dans les oasis 9
-Serres pour l'étude et la vulgarisation 11
-Création de laboratoire de Bactériologie 12
-Renforcement du contrôle phytosanitaire et de la quarantaine 13
-Insertion des techniciens dans l'agriculture 14
-Création d'une station de maintien des variétés et de production de semences pré-bases 15
-Création de caisses locales de crédits agricoles 16
-Création de Laboratoires Régionaux d'Analyse du sol 17

II Projets existants et en cours 18

République Tunisienne
-:-
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
-:-
DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

Projet de : Lutte contre les Insectes des Céréales stockés.....

1.- Localisation : Silos de stockage de l'Office des Céréales et de la COGEM - COCEBLE.

2.- Description du Projet:

Assurer une meilleure conservation des céréales stockées par des traitements insecticides afin de réduire les pertes causées chaque année à ces denrées par les déprédateurs et estimées à 6 % en moyenne.

Le but du projet est d'équiper 4 groupes de traitement mobiles pour la désinsectisation de 4.000.000 qx et d'installer 12 appareils fixes pour le traitement préventif de 3.200.000 qx durant les 4 années du projet.

Les traitements curatifs seront remplacés graduellement par les traitements préventifs.

3.- Programmation:

a) Programmation des Réalisations physiques

Années / Actions	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5
Equipement + Formation	2 groupes de traitement	2 groupes			
Instal. App. de trait.	2 App. fixes	4 Appareils	6 appareils		
Trait. curatif	500.000qx	1000.000qx	1500.000 qx	1000.000	
Trait. Préventif		200.000qx	1000.000 qx	2000.000	

b) Programmation des coûts par action et par année

Coût estimatif du projet : 300.000 D.T.

1982 : 58.300 D.T. + 10 % divers et imprévus
1983 : 86.700 D.T. + " "
1984 : 67.000 D.T. + " "
1985 : 61.000 D.T. + " "

300.000 D.T. + " "

4) - Moyens d'action autres que financiers

5.- Opérateur souhaitable

Office des Céréales - COGEM - COCEBLE.

La Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le /3.Comité de GRANDES.CULTURES.....et désigne pour ce faire M ..KABID.OUERTANI.....pour le présenter éventuellement au Sous-Comité.

République Tunisienne

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

Projet de : Promotion de la culture des légumineuses à graines.

1. Localisation : Nord-Ouest de la Tunisie.

2. Description du Projet :

Le projet se propose d'améliorer la production des principales espèces de légumineuses à graines cultivées dans le Nord de la Tunisie et ce par l'introduction de nouvelles variétés ainsi que l'étude et la mise au point des techniques culturales qui après vulgarisation doivent permettre d'améliorer le niveau actuel de la production de légumineuses à graines.

3. Programmation :

a) Programmation des réalisations physiques :

Années / Actions	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
-Introduction nouvelles variétés	x					
-Essais expérimentaux.	x	x	x			
-Sélection et reproduction de semences.		x	x	x	x	x
-Vulgarisation.			x	x	x	x

b) Programmation des coûts par action et par année :

1ère Année : Introduction de nouvelles variétés -Equipement et salaires = 563.000 D.000

2è Année : Essais expérimentaux -Amélioration des techniques culturales -Equipement et salaires. = 278.000 D.000

3è Année : Intervention chez les agriculteurs et vulgarisation = 264.000 D.000

4è Année : Poursuite de l'amélioration des techniques culturales = 304.000 D.000

5è Année : Vulgarisation des techniques améliorées et consolidation des C.T.V. = 312.000 D.000

6è Année : Poursuite des opérations de vulgarisation et amélioration de la culture par contrats de multiplications. = 302.000 D.000

4. Moyens d'action autres que financiers : vulgarisation -formation de techniciens -stages-

5. Opérateur souhaitable : Office des Céréales.

Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le Sous-Comité des Grandes Cultures et désigne pour ce faire Mr.Mouldi GHARBI pour le présenter éventuellement au Sous-Comité.-

République Tunisienne
-:-
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
-:-
DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

Projet de : Développement intégré .....
..Elevage - Grandes Cultures.....

1.- Localisation : Les 8 Gouvernorats du Nord.

2.- Description du Projet: Le projet vise le développement intégré des exploitations ayant une taille supérieure à 50 ha par le biais de contrat de culture et de crédits supervisés.

Les crédits seront alloués en fonction des programmes de développement arrêtés au préalable compte tenu des potentialités de chaque exploitation.

Ne pourra bénéficier de l'assistance technique et financière du projet que l'agriculteur qui accepte d'exécuter l'intégralité du programme de développement spécifique à sa ferme.

3.- Programmation:

a) Programmation des Réalisations physiques

Années / Actions	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5
Elaboration des programmes de développement	20.000 ha	20.000 ha	20.000 ha	20.000 ha	20.000 ha
Réalisation	10.000ha	20.000 ha	20.000 ha	20.000 ha	20.000 ha
Cumul	10.000ha	30.000 ha	50.000 ha	70.000 ha	90.000 ha

b) Programmation des coûts par action et par année

Années	Crédits court-moyen et long terme
Année 1	6.000.000 D
Année 2	13.000.000 D
Année 3	16.000.000 D
Année 4	19.000.000 D
Année 5	21.000.000 D
Année 6	22.000.000 D

4 - Moyens d'action autres que financiers:

Ingénieurs agronomes	= 40
Ingénieurs Adjoints	= 40
Ingénieur Zootechnie	= 8
Ingénieurs Economie Rural	= 8
Medecin vétérinaire	= 8

5.- Opérateur souhaitable

Office des Céréales

Le Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le /3.Comité de a..Grandes.Cultures.....et désigne pour ce faire M Abdelbaki Bouterra.....pour le présenter éventuellement au Sous-comité.

République Tunisienne
-:-
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
-:-
DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

Projet de : Décentralisation du Contrôle et Certification des Semences

1.- **Localisation :** Béja

2.- **Description du Projet:** Ce projet consiste à la régionalisation des activités de contrôle par la création d'une station dans le Nord Ouest du pays.

3.- **Programmation:**

a) Programmation des Réalisations physiques

Années / Actions	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5
Inscription					
Prospection					
Contrôle					
Certification					

b) Programmation des coûts par action et par année

-Construction 0.000 D
-Equipement Bureau 1.000 D
-Véhicule 1.000 D
-Frais divers 1.000 D

4 - **Moyens d'action autres que financiers**

-Mise de Terrain
-1 Ingénieur-agronome
-5 Adjoints techniques
-1 Chauffeur + 1 ouvrier

5.- **Opérateur souhaitable** Direction de la Production Végétale.

La Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le /S.Comité des Productions Végétales et désigne pour ce faire M. [illegible] pour le présenter éventuellement au Sous-Comité.

1. - Localisation :

2. - Description du Projet :

En vue de permettre aux pépiniéristes locaux de répondre quantitativement et qualitativement aux besoins nationaux en plants fruitiers et en vue d'éviter tout recours à l'importation aussi bien de porte-greffes que de plants fruitiers, il y a lieu de prévoir la création d'un Centre National de production de greffons et de porte-greffes à partir de matériel végétal sélectionné par l'INRAT et qui approvisionnera les pépiniéristes locaux en greffons et porte-greffes garantis du point de vue variétal et phytosanitaire par l'installation de 20 ha de Parc à bois et de 15 ha de Champs de pieds mères.
La superficie réservée à ce Centre doit être au moins de 70 ha.

3. Programmation des réalisations physiques :

Années / Actions	1	2	3	4	5	6
Parc à bois	10 ha	10 ha				
Champs de pieds mères	5 ha	5 ha	5 ha			

Programmation des coûts par action et par année

Le Coût d'installation d'un ha de parc à bois et de champs de pieds mères et de 5.000 D.

Le coût d'entretien d'un ha de parc à bois et de champs de pieds mères et de 500 D/an.

Années	1	2	3	4	5	6	7	8
Installation	75.000	75.000	25.000	-	-	-		Renouvellement
Entretien	-	7.500	15.500	17.500	17.500	17.500	17.500	
TOTAL	75.000	82.500	40.500	17.500	17.500	17.500	17.500	

4. - Moyens d'actions autres que financiers

5. - Opérateur : G.I.A.P.

La Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le S/Comité de l'Arboriculture et désigne pour ce faire Mr. Saâdi pour le présenter éventuellement au Sous Comité.

République Tunisienne
-:-
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
-:-
DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

Projet de : Contrôle et Certification phytosanitaire des semences (Projet en continuation)

1.- Localisation : Tunis

2.- Description du Projet:

Contrôle et certification des semences et plants agricoles produits et commercialisés dans le pays.

Le projet veillera en plus de l'application des textes règlementaires relatifs au contrôle de la production et de la commercialisation des semences et plants, à former un personnel spécialisé notamment dans le domaine phytosanitaire (bactériologie, virologie et mycologie) pour le contrôle phytosanitaire des semences.

3.- Programmation:

a) Programmation des Réalisations physiques

Années / Actions	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5
Equipement	X	X			
Contrôle phytosanitaire	x	x	x	x	x
Formation	X	X			

b) Programmation des coûts par action et par année

- Equipement du Laboratoire 10.000 D
- Matériel de Laboratoire 5.000 D
- Serre en plastique + accessoire 2.000 D
- Petit matériel 1.000 D
- Véhicule 4.000 D
- Frais divers 3.000 D

4 - Moyens d'action autres que financiers

- 1 Ingénieur spécialisé en bactériologie
- 1 " " en virologie
- 1 " " en mycologie
- 3 Ingénieurs-adjoints
- 6 Adjointes techniques.
- 1 Chauffeur + 3 ouvriers

5.- Opérateur souhaitable : Direction de la Production Végétale

La Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le /S.Comité de [illegible] et désigne pour ce faire [illegible] pour le présenter éventuellement au Sous-Comité.

République Tunisienne
-:-
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
-:-
DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

Projet de : Production et conditionnement des semences maraîchères

1.- Localisation : 100 ha à localiser (rotation bisannuelle)

2.- Description du Projet: 1/ Multiplication des semences de base mise au point par l'INRAT pour certaines espèces maraichères : tomate, piment, melon, pastèque, oignon, carotte, radis, betterave, laitue

2/ La conservation dans de bonnes conditions des semences produites

3/ Le maintien de la pureté du matériel obtenu par une action de conditionnement (épuration, traitement et mises en boites)

3.- Programmation:

a) Programmation des Réalisations physiques

Années / Actions	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5
Multipli.	ten.semences 220000.D				
Conditionnement	150000.D				

b) Programmation des coûts par action et par année

4) - Moyens d'action autres que financiers

5.- Opérateur souhaitable G I L .

La Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le /S.Comité de .Maraîchers.....et désigne pour ce faire M ....pour le présenter éventuellement au Sous-Comité.

République Tunisienne
-:-
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
-:-
DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

Projet de : Création de pépinières maraîchères dans les Offices de Mise en Valeur

1.- Localisation : les Offices de mise en valeur

2.- Description du Projet: Approvisionnement des agriculteurs en plants sains de tomate et piment. En outre, ces pépinières auront un but de démonstration pour les multiplicateurs privés.

3.- Programmation:

a) Programmation des Réalisations physiques

Années / Actions	ANNEE 1 1982	ANNEE 2 1983	ANNEE 3 1984	ANNEE 4 1985	ANNEE 5 1986
Production de plants en millions					
Tomate	120	220	320	420	500
Piment	80	160	240	320	400
Total	200	380	560	740	920

b) Programmation des coûts par action et par année en 1 000 D

244	482,6	739,2	999	1289

4' - Moyens d'action autres que financiers

5.- Opérateur souhaitable Les Offices de mises en valeur : OMVVM-Jendouba, OMIVAN, LAHMMES, Nabeul, Kairouan, Tunisie Centrale Gafsa, Gabès et Medenine.

La Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le /S.Comité de .....et désigne pour ce faire M. .....pour le présenter éventuellement au Sous-Comité.

République Tunisienne
-:-
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
-:-
DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

Projet de : La Défense des Cultures... dans les Oasis

1.- Localisation : GAFSA, DEGACHE ou TOZEUR

2.- Description du Projet:

Il s'agit de la création et de l'équipement d'une station de défense des cultures qui se chargera des problèmes phytosanitaires des Oasis.

Cette action s'integre bien dans la politique de décentralisation d'autant plus qu'elle répond à un besoin et une nécessité urgente.

3.- Programmation:

a) Programmation des Réalisations physiques

Années / Actions	ANNEE 1 1981	ANNEE 2 1982	ANNEE 3 1983	ANNEE 4	ANNEE 5
Construction	X				
Equipement		X			
Donations			X		

b) Programmation des coûts par action et par année

Construction (1981). . . . . .73.000 D (voir détails)
Equipement (1982) . . . . . .89.000 D (voir détails)
162.000 D

4 - Moyens d'action autres que financiers

Disponibilité d'un lot de terrain étatique

5.- Opérateur souhaitable

Direction de la Production Végétale.

La Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le /S.Comité de Défense des Cultures.....et désigne pour ce faire M .M.LRI.BASHAPHI.....pour le présenter éventuellement au Sous-Comité.

C_O_M_M_E_N_T_A_I_R_E

Protection phytosanitaire des Oasis

Les Motifs

Dans le cadre de la décentralisation des actions se rapportant aux problèmes phytosanitaires, la Sous-Direction de la Défense des Cultures a créé et équipé trois stations régionales dites respectivement du Sud (Sfax), du Centre (Sousse) et du Nord (Béja).

L'étude des problèmes phytosanitaires des Oasis a donc été confiée à la station régionale du Sud à Sfax.
Cependant, très rapidement, les responsables se sont rendus compte que les questions agronomiques et surtout phytosanitaires qui se posent dans les Oasis sont assez spécifiques et auxquelles il faudrait des solutions spécifiques.

Décentralisation et spécificité sont donc les deux facteurs qui nous ont amené à proposer ce projet.

Les Actions A Entreprendre =

a/ CONSTRUCTIONS

4 Bureaux	16.000
3 Laboratoires	18.000
1 Magasin	3.000
1 Hangar	6.000
2 Maisons	30.000
	73.000

b/ EQUIPEMENT

1 Bureaux	2.000
2 Laboratoires	45.000
3 Matériels roulants	
• 3 Voitures	15.000
• 1 Bus	12.000
4 Matériels de traitement	5.000
	89.000 D
Total :	162.000 D

c/ PERSONNEL

1 Ingénieur Principal :	Chef de la station
3 Ingénieurs T.E. :	" de laboratoires
3 Ingénieurs Adjoints :	Subalternes
3 Adjoints techniques :	"
3 Ouvriers	
4 Chauffeurs	
2 Gardiens	
1 Secrétaire Dactylo	
1 Femme de ménage.	

République Tunisienne -11- Projet de : Serres pour l'étude et la
-:-
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ..... Vulgarisation .....
-:-
DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

1.- Localisation : Zones à vocation maraîchère: Ras Jebal, Soliman, Nabeul, Chott Mariem, Tebourba.

2.- Description du Projet: Installation de serre dans le domaine de l'état ou le domine privé. Les cultures seront conduites par les services de vulgarisation. Dans ces serres seront réalisés les essais de cultures de nouvelles variétés, de nouveaux modes de conduite de culture. En même temps seront essayées de nouvelles spécialités de pesticides. Ces serres serviront aussi bien pour la vulgarisation qu'à l'étude des pesticides et des maladies et ennemis des cultures.

3.- Programmation:

a) Programmation des Réalisations physiques

Années / Actions	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5
Installation et mise en culture	2 serres	2 serres	4 serres	2 serres	4 serres

b) Programmation des coûts par action et par année

Coût des serres installées (500 m2)
1200 D x 6 = 7200 Dinars

Coût du polyethylène pour renouvellement après 3 ans.
180Kg x 1,225 D = 220,500 D x 4 = 882,000 Dinars

Coût Total
7.200,000 + 882,000 = 8.082,000 Dinars

4) - Moyens d'action autres que financiers

5.- Opérateur souhaitable D.P.V.

La Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le /S.Comité de [illegible] et désigne pour ce faire M. [illegible] pour la présenter éventuellement au Sous-Comité.

République Tunisienne
-:-
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
-:-
DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

Projet de : Renforcement du contrôle phytosanitaire et de la Quarantaine.....

1.- Localisation : Kalaat Sghuira - Ports de Tunis et de Goulette - Postes frontaliers terrestres.

2.- Description du Projet: Il s'agit de renforcer les activités du Service du Contrôle phytosanitaire et des pesticides en :

a/ Formant le personnel spécialisé dans le contrôle phytosanitaire et la quarantaine des végétaux.

b/ Recyclant le personnel du contrôle phytosanitaire employé dans les postes de contrôle aux frontières et dans les ports.

c/ Renforçant les installations de contrôle aux Ports de Tunis et de la Goulette et en construisant 4 postes de contrôle dans les frontières terrestres.

d/ Créant une Station de Quarantaine des végétaux dans la Station de Défense des Cultures de Kalaat Sghuira.

3.- Programmation:

a) Programmation des Réalisations physiques

Années / Actions	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5

b) Programmation des coûts par action et par année

	1981	1982	1983	1984	TOTAL
ormation du personnel.		4.300	4.300	4.300	12.900
anagement des locaux existants		37.000	27.500		64.500
nstruction de Postes contrôle et de serres quarantaine.		60.000	30.000		90.000
uipement		36.000	25.500	26.500	88.000
4° - Moyens d'action autres que financiers					
munération du Personnel.		42.340	46.500	51.200	140.040
		179.640	133.800	82.000	395.440

5.- Opérateur souhaitable Direction de la Production Végétale.

La Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le /S.Comité de .Défense des Cultures.....et désigne pour ce faire M ..DARDIR.OUERTANI.....pour le présenter éventuellement au Sous-Comité.

République Tunisienne
-:-
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
-:-
DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

Projet de : L'insertion des techniciens dans l'agriculture

1.- Localisation : Tout le territoire de la République

2.- Description du Projet: La modernisation de l'agriculture se heurte à différents obstacles. D'une part le vieillissement de la population active et le manque d'intérêt chez les jeunes et surtout les techniciens d'autre part. Malgré un effort considérable dans le domaine de la vulgarisation, la production agricole n'a pas augmenté d'une façon proportionnelle. L'expérience a montré que la dynamisation du secteur passerait obligatoirement par un dialogue entre l'Administration et un personnel compétent. Ce personnel compétent ne pourrait être autre que les techniciens formés dans les établissements d'enseignement agricole. Ces techniciens se verront attribuer des terres à partir d'une Banque des Terres à créer ainsi que les crédits nécessaires pour l'exploitation moderne. Du coup, l'opération aura comme finalité, la résorption de techniciens et l'Administration aura un vis à vis compétent et conscient des problèmes qui se posent à l'Agriculture.

3.- Programmation:

a) Programmation des Réalisations physiques

Années / Actions	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5
Installation de techniciens	100	100	100	100	100

b) Programmation des coûts par action et par année
(crédits à long terme)
2.500.000 D/an

4) - Moyens d'action autres que financiers : création d'une Banque des Terres

5.- Opérateur souhaitable : D.APME.

La Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le /S.Comité de Travail Spécial et désigne pour ce faire M .Mohamed Ali Bouzguenda pour le présenter éventuellement au Sous-Comité.

-:-
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
-:-
DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

Projet N° : Création d'une station pour la production de semences pré-bases et de maintien des variétés et de production de semences Pré-bases.

1.- Localisation : Nord-Ouest de la Tunisie.

2.- Description du Projet: Le projet concerne la création d'une station pour la production de semences pré-bases et de maintenir la pureté variétale des variétés appartenant aux différentes espèces agricoles mises au point par l'INRAT. Il se propose de produire les semences destinées à être multipliées par les organismes multiplicateurs.

3.- Programmation:

a) Programmation des Réalisations physiques

Années / Actions	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5
Equipement	x	x	x		
Fonctionnement					
Semences	X	X	X	X	X
Formation	x	x			
Consult. étrang.	x	x			

b) Programmation des coûts par action et par année

1è Année : Equipement et fonctionnement et catalogue 390.000 D

2è Année : Equipement, fonctionnement et installation de station 310.000 D

3è Année : Production de semences pré-bases 215.000 D

4è Année : " " " 60.000 D

4 - Moyens d'action autres que financiers

- Création d'une station pour la production de semences pré-bases et semences de base.
- Ingénieurs pour le catalogue des variétés
- Spécialistes en production de semences.

5.- Opérateur souhaitable - 1è hypothèse : création d'un organisme sous le contrôle de l'INRAT.
2è hypothèse : La partie catalogue sera assurée par l'INRAT.
La partie production de sem.pré-base par les organismes existants.

La Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le /3.Comité des Institutions.....et désigne pour ce faire M .Mouldi GHANMI.....pour le présenter éventuellement au Sous-Comité.

1.- Localisation : Tout le Territoire de la République

2.- Description du Projet: Les caisses locales sont destinées aux petits et moyens exploitants qui, actuellement n'ont pas accès à certains crédits et ne peuvent par conséquent améliorer leur système de production. Ceci est dû principalement aux textes d'encouragements à l'agriculture qui restent très limités et à la lenteur de la procédure d'octroi qui relèvent de la BNT.
Ces caisses seront rattachées à une Banque Populaire à créer et seront représentées dans chaque Délégation.

3.- Programmation:

a) Programmation des Réalisations physiques

Années / Actions	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	TOTAL
Installation des caisses	40	40	40	40	160
Nb. crédits					

b) Programmation des coûts par action et par année

Les coûts afférant à l'installation des caisses feront l'objet d'une étude poussée.

4' - Moyens d'action autres que financiers

Recrutement d'ingénieurs et d'ingénieurs adjoints spécialisés en gestion ainsi que du personnel administratif

5.- Opérateur souhaitable

Direction de l'Assistance aux Petits et Moyens exploitants et une Banque Populaire à créer.

La Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le /S.Comité des Petits et Moyens Exploitants/ et désigne pour ce faire M. Ben Mohamed pour le présenter éventuellement au Sous-Comité.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE

Régionaux d'Analyse du Sol

1.- Localisation : Les zones intensives et céréalières de la Tunisie, (Bizerte, Béjà, Zaghouan, Sousse, Siliana et le Kef, Jendouba, Cap-Bon, Gabès,

2.- Description du Projet:

Le Projet consiste à l'installation d'un certain nombre de Laboratoires ayant pour but de diagnostiquer les carences du sol, en éléments fertilisants compte tenu des cultures qu'on se propose d'y installer en vue d'orienter les agriculteurs à entreprendre certaines mesures pour corriger les défauts de leurs sols.

Ces laboratoires se chargeront d'autre part, de donner au début de chaque campagne, un avis de fumure tenant compte d'une analyse bioclimatique de l'année écoulée et celle en cours permettant ainsi une meilleure rentabilité de l'unité fertilisante et parfois une certaine économie d'engrais minéraux.

Il est à noter qu'un laboratoire central sera créé par l'INRAT en 1982 de capacité 100 000 analyses.

3.- Programmation:

a) Programmation des Réalisations physiques

Années / Actions	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	Total
Construction et équipement de Laboratoires	3	2	2	2	8

b) Programmation des coûts par action et par année

-Construction	25 000 D
-Equipement	20 000 D
Coût d'installation d'un Laboratoire =	45 000 D
Coût total du Projet =	360 000 D

4' - Moyens d'action autres que financiers

Formation de techniciens spécialistes en science du sol et en Fertilisation.

5.- Opérateur souhaitable Ces Laboratoires seront rattachés aux offices de Mise en valeur suivants : OMVVM; OPFI Jendouba; OMIVAN; OMIVAL; Office du Cap Bon; Office de Gabès

La Direction de la Production Végétale propose que ce projet soit étudié par le /S.Comité de ....Périmètres Irrigués.....et désigne pour ce faire M Mohamed Bouhlila.....pour le présenter éventuellement au Sous-Comité.

A - ETUDES EXISTANTES

- Etudes des possibilités de développement des arbres à noyau.
- Projet de création de Cellules Territoriales de Vulgarisation Agricole.
- Projet de Mise en Valeur Agricole du Gouvernorat de Sidi Bouzid.
- Projet de Développement de la Production d'Olives de table en Tunisie.
- Etude sur le stockage de la pomme de terre.
- Projet d'extension du Crédit Supervisé dans le Nord Céréalier.
- Projet de Développement des Cultures sous serres.
- Projet de Réhabilitation des Agrumes.
- Projet de Promotion du Désherbage Chimique des Céréales.
- Etudes de Consolidation de 53 U.C.P. dans les Gouvernorats de Béja, Zaghouan et Siliana.

B - ETUDES EN COURS

- Etude du Secteur des Arbres à Epines et Akènes.
- Assistance aux Petits et Moyens Arboriculteurs.
- Etude pour la Promotion de la Culture Betteravière.
- Etude du Secteur des Cultures Maraîchères.
- Etude sur les perspectives de Développement de l'Oléiculture en Tunisie.

FIN

22

VUES